



Les interrogations de Manon suite à la visite à la maison d'arrêt d'Amiens

publié le 22/05/2017, vu 3231 fois, Auteur : [Mikaël Benillouche](#)

Au delà des habituelles constatations sur la surpopulation carcérale, Manon, étudiante de L2, a soulevé d'autres questions relatives à l'univers carcéral : santé, radicalisation, violences conjugales, ...

« Être en prison pour un crime n'empêche pas de commencer un autre crime. »

- Victor Hugo, Les Misérables.

Suite à cette visite en milieu carcéral, j'ai pris conscience de la citation de V. Hugo, notamment grâce aux propos tenus par le personnel pénitentiaire.

La durée moyenne d'une condamnation est de sept mois. Il n'est pas rare qu'un détenu reste moins de quarante-huit heures dehors. En cela, la question de la réinsertion m'apparaît primordiale. Mais, je me suis tout d'abord interrogée quant à la peine à laquelle est condamné un individu.

Selon moi, il faudrait réfléchir à d'autres mesures punitives que la détention, pour certaines infractions. Notre formateur nous a indiqué les types d'infractions commises par les détenus (de l'ivresse au volant au meurtre). En cela, il est loisible de penser que pour certaines infractions, la détention n'est peut-être pas la meilleure solution. Le stage de citoyenneté est une alternative à la prison, non seulement cela permettrait de rendre davantage responsable les individus, pour des délits comme l'alcool au volant, mais cela permettrait de résoudre le problème de la surpopulation carcérale.

La surpopulation carcérale est une réalité, la maison d'arrêt d'Amiens en atteste puisque qu'elle compte près de 420 détenus pour 307 places.

Par ailleurs, ces quelques heures dans cet établissement m'ont fait prendre conscience du difficile métier exercé non seulement par le personnel pénitentiaire, mais aussi par les professionnels de santé qui s'y rendent. La violence est omniprésente en ces lieux, elle touche les membres du personnel pénitentiaire, les médecins et les détenus entre eux.

Concernant le maintien des liens familiaux, les visites se déroulent dans un parloir sans dispositif de séparation. Mais ici, les violences conjugales sont présentes et nécessitent souvent l'intervention du personnel pénitentiaire qui ne reste jamais loin.

De plus, j'ai pu me rendre compte des conditions dans lesquelles vivaient les détenus, à savoir que deux détenus se partagent une pièce de 17m², dans laquelle ils vont au minimum y passer 16h par jour. Ce sont des cellules peu lumineuses.

S'agissant de la réinsertion, plusieurs activités sont proposées aux détenus (des activités

sportives, la préparation des repas pour la cantine, la lecture...). Certains détenus ne s'y rendent jamais et passent leurs journées enfermés dans leur cellule. Le problème de la réinsertion réside ici, je pense que davantage de suivi leur permettrait une meilleure réinsertion sociale. C'est véritablement une mission sur laquelle devrait se pencher le personnel compétent. Mais il faut savoir que cette maison d'arrêt ne peut le permettre en terme d'effectif, puisqu'il y a un surveillant pour environ 50 détenus. Cela pose une autre difficulté, en effet, ce faible effectif ne permet pas de déceler les problèmes actuels que sont la radicalisation en prison ; la surpopulation carcérale aidant.

Manon B.